



REGLEMENT des courses JEUNES le SAMEDI 18 juin 2022

1- Présentation des épreuves JEUNES

Le Trail des Ragondins est une course à pied qui se déroule en majorité sur les chemins des Basses Vallées Angevines, autour de la rivière Mayenne et aura lieu le Dimanche 19 Juin 2022.

En parallèle de cet évènement, l'association LA TRACE organise la veille du trail, des courses JEUNES.

2- Dates et horaires

Date : Samedi 18 juin 2022

Programme :

- 16 h 15 Course des 7/8 ans distance d'environ 700 m années 2015 et 2014
- 16 h 30 Course des 9/10 ans. Distance d'environ 1200 m années 2013 et 2012
- 16 h 50 Course des 11/12 /13 ans distance d'environ 1700 m années 2009, 2010 et 2011

Les courses ne sont pas chronométrées et elles ne font pas l'objet d'un classement

Les départs et arrivées se font au théâtre de verdure en bas du bourg à Cantenay-Epinard et les parcours sont tracés uniquement dans un espace naturel, sans emprunter de route.

Chaque départ est précédé d'une distance de "retenue" pendant environ 300 m sur chaque course

3- Engagements et inscriptions

- a. **Limites de participation** : La limite totale des participants sur les 3 courses est fixée à 200.
- b. **Droits d'engagement** : Les droits d'engagement sont fixés à 2 € TTC qq soit la course et le type d'engagement
- c. **Documents obligatoires** : **Pour participer aux épreuves, les documents à fournir sont au minimum** :
 1. Le bulletin d'inscription dûment rempli et signé
 2. Le droit d'engagement
 3. Une autorisation parentale à compléter sur le bulletin d'inscription

Pour le retrait des dossards le jour de la course, une pièce d'identité est nécessaire.

En s'inscrivant, le participant reconnaît avoir lu le règlement et en accepter toutes les clauses

d. **Modalités et Limites d'inscription**

1. Les inscriptions se feront par courrier ou par internet (tarif identique) www.traildesragondins.fr
2. Les courses sont réservées aux garçons et filles selon les catégories d'âge de l'année civile en cours
 - 7/ 8 ans né(e) en 2015 et 2014
 - 9 / 10 ans né(e) en 2013 et 2012
 - 11/12/13 ans né(e) en 2011, 2010 et 2009

4- Podiums, Prix et récompenses

- Une remise de lots aura lieu sur le site arrivée / départ après les courses avec un podium de l'ensemble des participants pour chaque course

5- Désistement

En cas de désistement d'un concurrent, les droits d'engagement ne seront pas remboursés sauf sur présentation d'un certificat médical

6- Annulation

En cas d'annulation de l'épreuve indépendamment de la volonté de l'organisation, mais mettant en cause la sécurité des coureurs (Arrêté préfectoral, météo, inondations, épidémies ...), les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

Ces informations d'éventuelle annulation seront disponibles sur le site www.traildesragondins.fr

7- Sécurité, assurances et crise sanitaire

- L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique, chute ou accidents causés par le non-respect des consignes et du règlement

- L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile contractée auprès de la MAIF associations

- Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

- Enfin l'organisation appliquera pour ces courses la réglementation sanitaire en vigueur au moment du déroulement des courses

8- Droits à l'image et cnil

« Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, les personnes concernées par les données personnelles traitées possèdent un droit d'accès, de rectification, de suppression des données les concernant ainsi qu'un droit de limitation et d'opposition au traitement et à la portabilité de ses données personnelles ».

« Ces personnes disposent également d'un droit d'opposition au traitement de leurs données personnelles à des fins de prospection commerciale par l'organisation et/ou ses partenaires. Ces droits s'exercent par courriel à l'adresse suivante : ... »